

GRILLE TARIFAIRE

COÛT LOCATION DES SALLES						
Salles	Locataire	Valeur	Journée semaine (9h-17h)	Demi-journée en semaine (9h-13h / 13h-17h)	Forfait 3h le week-end ou en soirée	1h supp en soirée ou le week-end
Amphithéâtre Centre-ville	Organismes hébergés à la Maison du Tourisme	HT	145,83 €	83,33 €	104,17 €	20,83 €
		TTC	175 €	100 €	125 €	25 €
	Associations	HT	291,67 €	166,67 €	208,33 €	41,67 €
		TTC	350 €	200 €	250 €	50 €
	Autres Clients	HT	600 €	400 €	400 €	60 €
		TTC	720 €	480 €	480 €	72 €
Salle Taillefer	Organismes hébergés à la Maison du Tourisme	Gratuité				
	Autres clients	HT	116,67 €	58,33 €	66,67 €	16,67 €
		TTC	140 €	70 €	80 €	20 €

Réductions pour les associations non hébergées à la Maison du Tourisme :

- 10 locations ou plus sur 6 mois consécutifs : - 10 %
- 100 locations ou plus sur 6 mois consécutifs : - 40 %

La présence d'un agent « Sécurité-Régie » ou celle d'un agent de la Mission montagne, assurant la sécurité et la régie de la salle est toujours obligatoire en dehors des horaires d'ouverture de la Maison Grenoble Montagne. Cependant cette prestation n'est pas nécessaire lors des évènements privés des organismes hébergés à la Maison du tourisme, quelques soient les horaires.

COÛT « SÉCURITÉ-RÉGIE »						
Salles	Locataire	Valeur	Tarif horaire avant 21h	Tarif horaire après 21h	Tarif horaire jour férié	Tarif horaire dimanche
Amphithéâtre	Tous clients	HT	30 €	33,33 €	58,33 €	33,33 €
		TTC	36 €	40 €	70 €	40 €

Les services de la Ville de Grenoble bénéficient de la gratuité sur la location des salles mais prendront à leur charge les coûts de « Sécurité-Régie ».